



Campà Inseme



EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

PRESCRIPTION PAR DCM DU

20/ 11 / 2014

Débat du PADD en Conseil Municipal
ARRET PAR DCM DU

05 / 09 / 2020
12 / 11 / 2020

ENQUETE PUBLIQUE

DU 03/05/2021 AU 03/06/2021

APPROBATION PAR DCM DU
ET EXECUTOIRE LE

07/10/2021

Emplacements réservés

Les emplacements réservés sont des zones spéciales susceptibles d'être délimitées par les PLU en application de l'article L. 151-41 du CU.

Réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général, aux espaces verts ou nécessaires aux continuités écologiques ou aux programmes de logement et/ou d'équipement incluant une mixité sociale, ces emplacements traduisent un engagement des collectivités publiques relatif aux équipements et aménagements projetés sur leur territoire. La technique des emplacements réservés apparaît clairement comme une option sur des terrains que la collectivité publique bénéficiaire envisage d'acquérir pour un usage d'intérêt général futur.

La notion d'emplacements réservés au sens du Code de l'urbanisme est circonscrite par la destination, légalement prédéterminée, à donner aux biens visés. L'article L. 151-41 du CU prescrit qu'un emplacement ne peut être réservé que si le bien est destiné à recevoir :

- des voies publiques (autoroutes, routes, rues, places, chemins, pistes cyclables, parcs de stationnement)
- des ouvrages publics qui correspondent, au-delà de la notion juridique, aux grands équipements d'infrastructure et de superstructure réalisés par les personnes publiques.
- des installations d'intérêt général (à créer ou à modifier).
- des espaces verts ou nécessaires aux continuités écologiques (trame verte en milieu urbain, parc public, etc).

La commune de Lumio compte 77 emplacements réservés, manifestant ainsi une volonté forte d'organiser le territoire en faveur de l'amélioration :

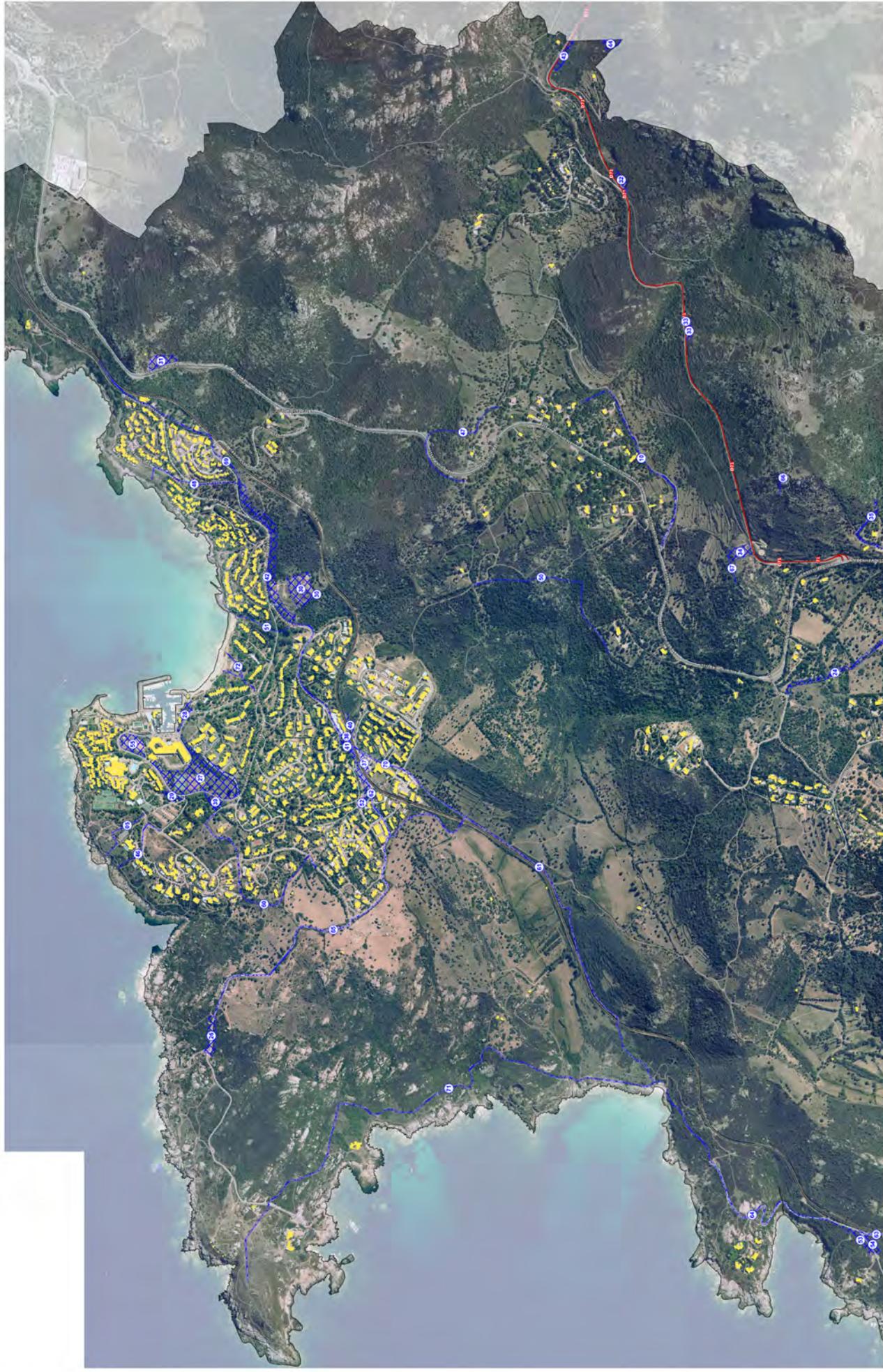
- du maillage viaire par l'élargissement, la création de voies et de giratoires,
- de l'accès aux espaces urbanisés et aux espaces naturels par la création d'aires de stationnement,
- des réseaux AEP et EP,
- de l'accès aux plages et aux itinéraires pédestres et cycles de découverte du territoire,
- du développement de projets de jardins et d'espaces publics,
- de la protection et de la mise en valeur de l'environnement naturel,
- du développement de nouveaux équipements recevant du public (crèche, maison médicale...).

La réalisation des projets inhérents aux ER se fera avec l'appui de partenaires (conservatoire du littoral, CDC, Intercommunalité...).

Emplacements réservés

COMMUNE DE LUMIO

N°01



liste emplacements réservés

N°	Description	Emprise	Surface m2
1	Création d'un giratoire desservant la route de la Mer, le chemin d'Acciani depuis la RT10	D=35	2 770
2	Confortement, élargissement d'une liaison piétonne du Forum vers la RT10	E=6	422
3	Confortement, élargissement d'une liaison piétonne du Forum vers la RT10	E=6	856
4	Liaison vers le littoral depuis la RT10	E=10	8 738
5	Chemin piéton vers le littoral	E=3	691
6	Réservoir	E=4	2 751
7	Création d'un parking de 15 places	-	597
8	Piste d'accès au réservoir	E=3	472
9	Extension du cimetière	-	12 451
10	Élargissement du chemin	E=5	4 241
11	Création d'un parking de 60 places environ	-	3 808
12	Chemin piéton	-	722
13	Confortement, élargissement d'un chemin piéton reliant le Forum à la place de l'église	E=5	575
14	Création d'un giratoire de desserte du quartier du Forum	D=30	839
15	Projet environnemental de l'embouchure du Fiume Seccu	-	25 082
16	Chemin vers le littoral	E=3	4 719
17	Création d'une aire de stationnement de 100 places environ	-	5 201
18	Création d'une passerelle piétonne pour traverser la RT10	-	126
19	Création d'un parking de 40 places environ	-	2 010
20	Création d'équipements et d'espaces publics et d'une voie de desserte pour la nouvelle école	-	2 992
21	Désenclavement du parking par l'Avenue de la Place de l'Eglise	-	820
22	Création d'un chemin piéton	E=3	1 331
23	Création d'un parking de 5 places environ	-	82
24	Création d'une voie entre le quartier du Forum et le Monte Ortu	-	15 426
25	Valorisation de l'arrêt ferroviaire de l'Arinella et création de stationnement de 100 places environ	-	3 513
26	Aire de stationnement Pointe de Spano, 60 places environ	-	3 622
27	Coulée verte	-	22 758
28	Coulée verte	-	1 277
29	Création d'un parking de 80 places	-	1 331
30	Création d'une aire de stationnement éloignée de la marine de Sant'Ambroggio, 180 places	-	7 071
31	Requalification de l'ancienne carrière, création d'un stationnement de 20 places	-	2 969
32	Création d'une aire de stationnement, route de Lavatoggio pour accès au village d'Occi, 15 places	-	1 248
33	Création d'une aire de valorisation de la fontaine, route de Lavatoggio et de 5 places de stationnement	-	1 156
34	Création d'une aire de stationnement de 15 places, route de Lavatoggio, pour accès à l'itinéraire pédestre vers Occi et Sant'Ambroggio	-	2 710
35	Création d'une voie de désenclavement	-	2 923
36	Chemin piéton vers l'itinéraire pédestre du Fiume Seccu	-	1 425
37	Coulée verte	E=4	911
38	Coulée verte	E=4	338
39	Coulée verte	E=4	1 267
40	Création d'une aire de stationnement 20 places environ	-	914
41	Création d'une aire de stationnement 25 places environ	-	1 074
42	Création d'une aire de stationnement éloignée de la marine de Sant'Ambroggio, 250 places environ	-	13 041
43	Création d'une aire de stationnement pour accès aux chemins pédestres de randonnée, 15 places environ	-	1 844
44	Création d'un réservoir	-	1 462
45	Création de jardins familiaux et partagés	-	10 550
46	Chemin piéton vers le littoral	E=3	721
47	Chemin piéton de liaison entre Sant'Ambroggio et le village d'Occi	E=4	1 537

48	Chemin piéton vers le littoral	E=3	1 007
49	Création d'un parking de 60 places environ	-	1 232
50	Chemin piéton de liaison entre Sant'Ambroggio et Occi via la chapelle San Nicolao	-	2 510
51	Chemin piéton vers le littoral	E=3	558
52	Création d'une aire de stationnement 50 places environ	-	2 048
53	Création d'un stationnement éloigné du site de la Tour de Caldanu 40 places environ	-	2 018
54	Création d'un stationnement éloigné du site de la Tour de Caldanu 30 places environ	-	1 053
55	Création d'un stationnement paysager 65 places environ	-	4 271
56	Itinéraire pédestre du Fium Seccu	E=4	5 810
57	Création d'une passerelle piétonne sur le Fium Seccu	-	28
58	Itinéraire pédestre du Fium Seccu	E=4	2 779
59	Chemin piéton vers l'itinéraire pédestre du Fiume Seccu	E=4	1 129
60	Voie verte	E=4	3 176
61	Voie verte	E=4	5 302
62	Voie verte	E=4	1 312
63	Voie verte	E=4	3 215
64	Voie verte	E=4	3 825
65	Voie verte	E=4	5 264
66	Création d'un chemin piéton entre la route de Lavatoggio et le village d'Occi	E=4	222
67	Création d'un chemin piéton entre la route de Lavatoggio et Sant'Ambroggio	E=4	299
69	Voie verte	E=4	6 777
70	Voie verte	E=4	1 022
71	Voie verte	E=4	7 819
72	Chemin piéton vers le littoral	E=3	678
73	Chemin piéton vers Occi	E=3	197
74	Création de place de stationnement de 30 places environ	-	2 122
75	Elargissement de l'accès aux jardins partagés		2 711
76	Accès aux jardins pédagogiques.	E=3	772
77	accès aux jardins pédagogiques.	-	161
Total			252 701